

# Conduite à tenir en cas de gastro-entérite aiguë en établissement d'hébergement de personnes âgées

## Définition de cas :

➤ Apparition soudaine de **diarrhée** (soit au moins 2 selles de plus que ce qui est considéré comme normal pour le résident et de consistance molle ou liquide, c'est-à-dire prenant la forme d'un contenant) au cours d'une période 24 heures

OU

➤ Apparition soudaine d'au moins 2 accès de **vomissements** au cours d'une période de 24 heures

**Et en l'absence d'une cause non infectieuse** (médicaments associés à des vomissements ou à des changements du transit intestinal (laxatifs, etc....) ou poussée évolutive d'une maladie chronique s'accompagnant de diarrhées ou de vomissements).



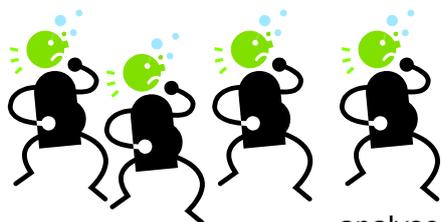
## Quand un cas de GEA est identifié:

En pratique, il est prudent d'adopter cette approche :

Tout résident, membre du personnel soignant/médical ou manipulateurs d'aliments ayant des symptômes de GEA devrait être considéré comme ayant potentiellement une infection à Norovirus (facilement transmissible) jusqu'à preuve du contraire.

Dans ce contexte:

- Appliquer les précautions standards (en tout temps) et les précautions complémentaires;
- ET obtenir une évaluation médicale;
- ET rechercher et documenter la présence d'autres cas.



## En présence de 2 cas ou plus de GEA ayant un lien épidémiologique

- Mettre en place **immédiatement** les mesures de prévention et de contrôle, **sans attendre** les résultats des analyses de laboratoire;
- Informer le personnel responsable des différentes unités de l'établissement;
- Recenser et documenter les cas de GEA à l'aide de formulaires de recueil (résidents, personnels), réaliser une courbe épidémique;
- Prélever des échantillons de selles chez un nombre approprié ( $\geq 5$ ) de cas afin d'identifier l'agent en cause.

☎ Signaler l'épisode à l'ARS si : au moins 5 cas GEA chez des **résidents** dans une période de **4 jours** (*fiche de signalement*)

🍷🍷 Si une origine alimentaire ou hydrique est suspectée faire une DO de TIAC à adresser à l'ARS